

Fiches pratiques

Le Comité d'Entreprise (CE)



Fédération
Santé - Social

SGPC

Syndicat Général des Praticiens Conseils des Organismes de Sécurité Sociale

Régime Général, Régime Social des Indépendants et Agences Régionales de Santé

Le comité d'entreprise (CE)

- C'est quoi?
- Membres
- Personnel
- Informations et consultations annuelles
- Informations et consultations ponctuelles
- Droits
- Missions sociales et culturelles



Fédération
Santé - Social

SGPC

Syndicat Général des Praticiens Conseils des Organismes de Sécurité Sociale
Régime Général, Régime Social des Indépendants et Agences Régionales de Santé

Le CE c'est quoi?

- Institution Représentative du Personnel (IRP)
- Mis en place en 1945 et rendue obligatoire dans toutes les entreprises de plus de 50 salariés
- **Expression collective des salariés:** prise en compte de leurs intérêts dans les décisions relatives à la vie dans l'entreprise (gestion et évolution économique et financière, organisation du travail, formation professionnelle, techniques de production)
- Intervient dans la mise en place d'œuvres sociales et culturelles dans l'entreprise
- Son but est toujours d'agir au profit des salariés et de leur famille, ainsi que des anciens salariés



Fédération
Santé - Social

SGPC

Syndicat Général des Praticiens Conseils des Organismes de Sécurité Sociale

Régime Général, Régime Social des Indépendants et Agences Régionales de Santé

Membres du CE

- Elus
 - Secrétaire
 - Secrétaire adjoint
 - Trésorier
 - Trésorier adjoint
 - Suppléants
- RS
- Président (chef d'entreprise)



Fédération

Santé - Social

SGPC

Syndicat Général des Praticiens Conseils des Organismes de Sécurité Sociale
Régime Général, Régime Social des Indépendants et Agences Régionales de Santé

Personnel du CE (salariés du CE)

- Personnel salarié
 - Comptable
 - Commissaire aux comptes
 - Salarié(s) administratif(s)
- Salariés extérieurs à l'entreprise
 - Expert comptable
 - Assistante sociale
 - Sténotypiste (réalisation des PV de réunions)
 - Employé de ménage
 - ...



Fédération
Santé - Social

SGPC

Syndicat Général des Praticiens Conseils des Organismes de Sécurité Sociale

Régime Général, Régime Social des Indépendants et Agences Régionales de Santé

Informations et consultations annuelles du CE

- Dans le cadre de ses attributions économiques, 3 grandes consultations du CE sont prévues chaque année
- Les sujets suivants doivent être abordés:
 - Orientations stratégiques de l'entreprise et leurs conséquences sur :
 - l'activité et l'emploi
 - l'évolution des métiers et des compétences
 - l'organisation du travail
 - le recours à la sous-traitance, à l'intérim, à des contrats temporaires et à des stages,
 - la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)
 - les orientations de la formation professionnelle
 - Situation économique et financière de l'entreprise
 - Politique sociale de l'entreprise, conditions de travail et emploi
 - l'évolution de l'emploi
 - les qualifications, le programme pluriannuel de formation, les actions de prévention et de formation envisagées par l'employeur
 - l'apprentissage, les conditions d'accueil en stage
 - les conditions de travail, les congés et l'aménagement du temps de travail, la durée du travail
 - l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
 - les modalités d'exercice du droit d'expression des salariés (uniquement en l'absence de délégué syndical ou lorsque aucun accord sur le droit d'expression n'a été conclu)
 - le bilan social de l'entreprise (qui récapitule notamment les principales données chiffrées permettant d'apprécier la situation de l'entreprise dans le domaine social)

SGPC

Fédération
Santé - Social



Syndicat Général des Praticiens Conseils des Organismes de Sécurité Sociale
Régime Général, Régime Social des Indépendants et Agences Régionales de Santé

Informations et consultations ponctuelles du CE

- Le CE est consulté ou informé ponctuellement pour tout projet concernant :
 - l'organisation et la marche de l'entreprise
 - organisation de l'entreprise
 - introduction de nouvelles technologies
 - restructuration et compression des effectifs
 - modification dans l'organisation économique ou juridique de l'entreprise
 - offre publique d'acquisition
 - les conditions de travail: pour tout problème ponctuel résultant de l'organisation du travail, de la technologie, des conditions d'emploi, de l'organisation du temps de travail, des qualifications et des modes de rémunération
 - une procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire



Fédération
Santé - Social

SGPC

Syndicat Général des Praticiens Conseils des Organismes de Sécurité Sociale
Régime Général, Régime Social des Indépendants et Agences Régionales de Santé

Droits du CE

- Droit d'alerte économique
 - Lorsque le CE a connaissance de faits de nature à affecter de manière préoccupante la situation économique de l'entreprise, il peut demander à l'employeur de lui fournir des explications, lors de prochaine séance du comité d'entreprise
 - Le CE peut être amené à rédiger un rapport concernant la situation économique préoccupante de l'entreprise
- Droit d'alerte sociale
 - Le CE peut demander des explications à l'employeur s'il constate un accroissement important (ou un recours abusif) des CDD ou du travail temporaire dans l'entreprise
 - L'examen de cette question est inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion ordinaire du CE si la majorité de ses membres le demande
- Le CE peut saisir l'inspection du travail

Missions sociales et culturelles du CE

- Le CE assure, contrôle ou participe à la gestion de toutes les activités sociales et culturelles établies dans l'entreprise prioritairement au bénéfice des salariés, de leur famille et des stagiaires
- L'employeur verse chaque année une contribution pour financer les institutions sociales du CE
- Ces activités sociales et culturelles peuvent prévoir notamment :
 - des activités tendant à l'amélioration des conditions de bien-être (cantines, coopératives de consommation, logements, jardins familiaux, crèches, colonies de vacances...)
 - des activités relatives aux loisirs et aux sports
 - des institutions d'ordre professionnel ou éducatif attachées à l'entreprise ou dépendant d'elle (bibliothèques, centres d'apprentissage et de formation professionnelle, cercles d'études, cours de culture générale...)
 - des services sociaux chargés de veiller au bien-être du stagiaire dans l'entreprise, de faciliter son adaptation à son travail et de collaborer avec le service de santé au travail de l'entreprise, de coordonner et de promouvoir les réalisations sociales décidées par le CE et par l'employeur
 - des institutions sociales de prévoyance et d'entraide (institutions de retraites, sociétés de secours mutuels...)
 - un service de santé au travail institué dans l'entreprise
 - ...
- Le CE peut moduler les avantages en fonction de certains critères tels que, par exemple, les revenus des salariés ou l'âge des enfants

SGPC

Fédération
Santé - Social

Syndicat Général des Praticiens Conseils des Organismes de Sécurité Sociale

Régime Général, Régime Social des Indépendants et Agences Régionales de Santé

